



Bonhôte Selection – Global Bonds ESG

Le fonds de placement Bonhôte Selection – Global Bonds ESG cible un large éventail d'obligations.

L'objectif du fonds est de générer une croissance du capital sur le long terme intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de construction du portefeuille.

Univers d'investissement

Le fonds de placement est conçu pour les investisseurs cherchant à diversifier leur portefeuille à travers des obligations d'entreprise et d'État, des obligations à haut rendement et de qualité supérieure (investment grade), en francs suisses et en devises étrangères.

Le fonds peut investir accessoirement dans des CAT Bonds* qui offrent un profil risque/rendement avantageux et une opportunité de diversification attrayante, leur performance étant généralement décorrélée des marchés financiers traditionnels.

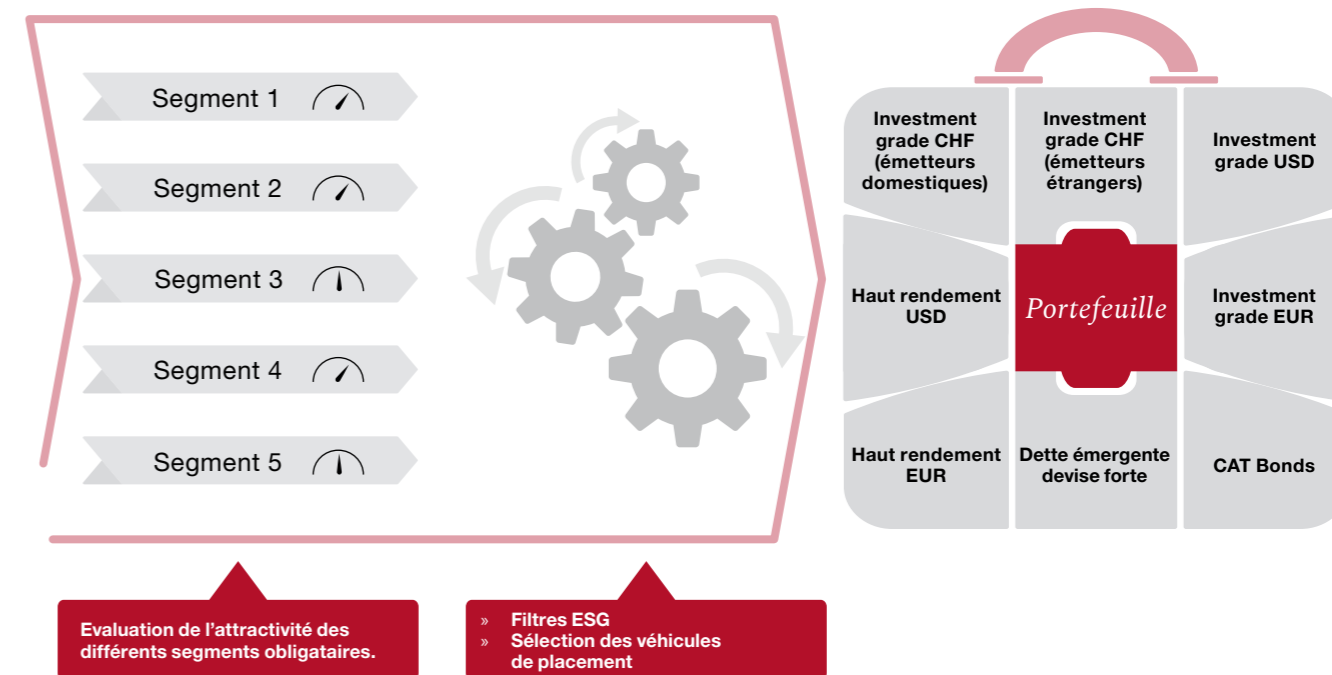
Approche de gestion quantitative

La gestion du fonds repose sur une approche quantitative, utilisant des indicateurs pour définir l'attractivité des différents segments obligataires. Le modèle, en cascade, permet de déterminer l'allocation entre les différentes catégories obligataires et les différentes régions géographiques. Cette méthode permet une adaptation dynamique du risque de taux d'intérêt, du risque crédit et du risque devise en fonction de l'environnement de marché. Le modèle est optimisé pour les investisseurs en monnaie de référence franc suisse et prend également en compte le coût de la couverture monétaire.

Le fonds investissant à l'échelle mondiale, les mesures de protection monétaires sont mises en place afin d'offrir en tout temps une exposition nette au franc suisse de 70% au minimum.

* Les CAT Bonds, qui font partie des Insurance Linked Securities (ILS) permettent aux assureurs et réassureurs de transférer les risques d'événements prédéfinis aux investisseurs.

Modèle d'allocation



Intégration de critères ESG

L'intégration de critères ESG constitue un élément fondamental de la stratégie d'investissement.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des véhicules de placement et des titres d'émetteurs qui présentent des profils ESG supérieurs à la médiane de leurs pairs, tout en excluant les investissements dans certaines activités économiques et/ou certains secteurs controversés.

Les approches ESG suivantes sont appliquées :

- Exclusion**
 Exclusions des émetteurs dont les pratiques sont en contradiction avec les valeurs de la charte d'investissement durable de la banque.
- Sélection des investissements directs**
 Priorisation des émetteurs dont les notations E, S, et G surpassent la médiane de leur industrie.
 Le fonds investit dans des titres d'émetteurs dont la moyenne des scores ESG des trois piliers E, S et G est supérieure à 50, sur une échelle de 100.
- Sélection des investissements indirects**
 Le processus de sélection des véhicules d'investissement (fonds de placement, ETF) en plus de critères financiers (quantitatifs et qualitatifs) intègre également des critères extra-financiers (ESG).
 Le portefeuille est investi, en priorité, dans des fonds qui intègrent des critères ESG, en remplissant l'un des critères suivants :
 - Être classifié « article 8 » ou « article 9 » selon le Règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)
 - Présenter un score ESG supérieur à la moyenne des scores obtenus dans les trois piliers ESG.





Ensemble,
construisons votre avenir.

Caractéristiques du fonds

Structure juridique	Fonds de droit suisse	Classe de parts / ISIN	Classe IA (CHF) : CH1323506001
Catégorie	Autres fonds en placements traditionnels		Classe ID (CHF) : CH1323506027
Benchmark	N/A		Classe IDUH (USD): CH1323506035
Direction de fonds	CACEIS (Switzerland) SA, Nyon	Minimum d'investissement	1 part
Dépositaire	CACEIS Bank Montrouge, succursale de Nyon / Suisse	Traitement des revenus	Classe IA : capitalisation
Gestionnaire du fonds	Banque Bonhôte et Cie SA	Commission de gestion	Classes ID et IDUH : distribution
Souscription/ remboursement	Hebdomadaire, vendredi 12:00	Commission de direction de fonds et banque dépositaire	0.5%
			0.15%

Notre équipe



Julien Stähli

Directeur des investissements
MBF Boston University



Pierre-François Donzé

Resp. gestion de fonds
Licencié HEC



David Zahnd

Gérant discrétionnaire
MScAPEC Université
de Neuchâtel



Esther Halas Budinsky

Product Manager
MBA Université Economique de Budapest

Cette brochure est un document marketing et informatif émis par Banque Bonhôte & Cie SA. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à souscrire ou à vendre ni également une recherche, un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée. Toutes les informations fournies dans ce document sont indicatives et peuvent être amenées à varier. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits ou services à des investisseurs qui ne sont pas des ressortissants suisses ou qui résident ou sont domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumises à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Par ailleurs, les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Il est donc recommandé à l'investisseur de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer sa position par rapport au contenu de la présente publication.